

RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-U51-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'APPLICATION ET L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 2009-U51 – TARIFICATION ET MODIFICATIONS GÉNÉRALES

ARTICLE 3.3 – TARIFS

1)	Permis de lotissement	Tarif
	• par lot	220 \$
2)	Étude d'un projet exigeant un projet de lotissement majeur	
	• projet en copropriété ou incluant une rue – 1 à 5 lots	220 \$ / lot
	• 6 à 20 lots	1100 \$
	• 21 lots et plus	2 200 \$
3)	Permis de construction	
	a) pour un usage de la catégorie « habitation »	
	• construction par unité de logement	220 \$
	• agrandissement d'un bâtiment principal par unité de logement	220 \$
	b) pour un usage des catégories d'usage, « public » « commerce », « industrie », « production »	
	• construction d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux	350 \$ plus 4 \$ / m² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	• agrandissement d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux	250 \$ plus 4 \$ / m² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	c) construction, ou agrandissement d'une construction autre qu'un bâtiment	110 \$
	d) pour un usage de la catégorie « communautaire »	
	• construction d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux	350 \$ plus 4 \$ / m² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	• agrandissement d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux	220 \$ plus 3,50 \$ / m² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
4)	Certificat d'autorisation	
	• nouvel usage, changement ou extension d'un usage	110 \$
	• Certificat d'usage commercial / industriel annuel (renouvellement)	Gratuit
	• déplacement ou démolition d'une construction ou d'un bâtiment	110 \$
	• stand individuel dans un marché aux puces, pour tout changement d'occupant ou d'exploitant ou pour tout aménagement d'un nouveau stand	110 \$
	• usage additionnel	200 \$
	• enseigne située sur la route 117 et 329	330 \$
	• enseigne (autres)	110 \$
	• rénovation, transformation, réparation d'un bâtiment résidentiel par unité de logement affectée par les travaux	110 \$
	b) pour un usage des catégories d'usage, « public » « commerce », « industrie », « production »	
	• transformation, rénovation d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux	200\$ plus 4 \$ / m² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	• ajout d'un local pour un établissement dans un bâtiment existant	330 \$
	d) pour un usage de la catégorie « communautaire »	

	transformation, rénovation d'un bâtiment principal, selon la valeur estimée des travaux	250 \$ plus 3 \$ / m² de plancher pour travaux de 100 000 \$ et plus
	ajout d'un local pour un établissement dans un bâtiment existant	330 \$
	construction, agrandissement, rénovation d'un bâtiment accessoire de plus de 22 mètres carrés	100\$
	construction, installation ou remplacement d'une piscine hors terre, incluant l'érection d'une construction donnant ou empêchant l'accès à cette piscine	80 \$
	enlèvement d'une piscine	60 \$
	construction, installation ou remplacement d'une piscine creusée ou semi-creusée, incluant l'érection d'une construction donnant ou empêchant l'accès à cette piscine et l'installation d'un plongeur	170 \$
	construction, installation ou remplacement d'une piscine démontable, incluant l'érection d'une construction donnant ou empêchant l'accès à cette piscine	80 \$
	installation d'un plongeur	50 \$
	abattage de 5 arbres et moins	60 \$
	abattage de 5 à 20 arbres	110
	abattage de plus de 20 arbres	200 \$
	coupe forestière (moins de 3 acres)	550 \$
	coupe forestière (plus de 3 acres)	1 100 \$
	installation septique (fosse, champ d'épuration et/ou système tertiaire ou modifié)	125\$
	ouvrage de captage des eaux souterraines	100\$
	utilisation de la voie publique (conteneurs, matériaux, appareils) par semaine d'utilisation	110 \$
	raccordement aux réseaux publics	110 \$
	aménagement extérieur	60 \$
	aménagement d'une carrière	2 200 \$
	tout autre certificat d'autorisation exigé par la réglementation d'urbanisme	60 \$
	construction d'un nouveau chemin ou d'une nouvelle rue	3,50 \$ / m linéaire calculé en son centre minimum 1 000 \$
	construction ou installation d'une antenne et/ou d'une tour de télécommunication de plus de 20 mètres de hauteur	5 500 \$
	construction ou installation d'une antenne et/ou d'une tour de télécommunication de plus de 20 mètres de hauteur	2 800 \$
	nouveau croisement véhiculaire dans l'emprise du parc régional linéaire Le P'tit Train du Nord	350 \$
	préparation d'un terrain avant le début des travaux	110 \$
5)	Certificat d'autorisation temporaire	
	usage temporaire ou provisoire	60 \$
	installation d'un bâtiment temporaire	60 \$
	vente de garage	35 \$
	vente-trottoir	Gratuit
	tout autre certificat d'autorisation temporaire exigé par la réglementation d'urbanisme	60 \$
6)	Certificat d'occupation	
	pour un usage de la catégorie habitation	60 \$
	pour un usage des autres catégories d'usages	120 \$

7)	Renouvellement d'un permis	Même coût que le permis initial
8)	Renouvellement d'un certificat	Même coût que le certificat initial
9)	Étude d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	
	• permis de construction résidentiel	120 \$
	• permis d'agrandissement	60 \$
	• permis de construction « commercial », « industriel », « public », « communautaire », et « production »	175 \$
	• permis d'agrandissement « commercial », « industriel », « public », « communautaire », et « production »	120 \$
	• permis de lotissement mineur	100 \$
	• permis de lotissement majeur	250 \$
	• certificat d'autorisation	100 \$
10)	Étude d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) ou demande de changement à la réglementation d'urbanisme	1 100 \$
11)	Demande de dérogation mineure autre que résidentielle	1 200 \$
12)	Demande de dérogation mineure résidentielle	850 \$
13)	Procédure d'adoption d'un règlement de modification des instruments d'urbanisme, incluant le projet de règlement :	
	• procédure d'adoption ou de modification des règlements d'urbanisme (lotissement, zonage, plan d'urbanisme, usages conditionnels)	5 000\$
	• procédure d'adoption ou de modification d'un plan particulier d'urbanisme	5 500 \$
	• procédure d'adoption ou de modification d'une modification au schéma d'aménagement révisé	Coût des frais demandés par la MRC
	• autre procédure réglementaire	5 000\$
14)	Frais de rédaction d'un règlement modifiant un règlement d'urbanisme	1 000 \$ *En sus du montant prévu au paragraphe 13)
15)	Demande d'usage conditionnel	1 000 \$
16)	Demande de projet particulier de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)	5 000\$
17)	Demande d'attestation de conformité au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	350 \$
18)	Demande d'attestation de conformité pour la Corporation de l'industrie touristique du Québec	350 \$
19)	Analyse d'une demande d'information sur un immeuble (autre que la grille de zonage)	100\$
20)	Frais de gestion et d'accompagnement pour la réalisation d'un projet	500 \$
21)	Demande d'attestation de conformité pour une demande de permis d'alcool pour la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)	300 \$
22)	Lettre relative à un système de traitement des eaux usées	80 \$